

L'Association des PEP28 Recrute pour le DAME Antoine FAUVET

Dans le cadre de la création des Pôles d'Appui à la Scolarité

1 EDUCATEUR SPECIALISE (H/F) Réponse aux comportements problèmes en CDI à temps plein à partir du 26 novembre 2024

Contact :

Adresser **lettre de motivation et C.V** par mail à Madame TRINKS :
direction.dameaf@pep28.asso.fr

Missions :

Missions générales du PAS :

Les pôles d'appui à la scolarité font l'objet d'une mesure issue de la conférence nationale du handicap de 2023. Lieux physiques d'accueil des familles, ils concrétisent une mise en commun de compétences et de ressources existantes pour accélérer l'accessibilité de l'école et favoriser la réponse aux besoins éducatifs particuliers des élèves.

Cette réponse dite de « premier niveau » a pour objectif de plus et mieux scolariser les élèves (accessibilité pédagogique, matériel pédagogique adapté, soutien pédagogique ou éducatif).

Le PAS est l'interlocuteur des familles et des enseignants, des directeurs d'école ou chefs d'établissement. Il s'appuie sur un binôme de professionnels : un enseignant spécialisé, coordonnateur du PAS, et un éducateur spécialisé.

Le PAS peut faire appel autant que de besoin à des compétences professionnelles spécifiques (issues de l'Éducation nationale, du secteur médico-social ou libéral).

Implanté en Eure-et-Loir en 2024-2025, au titre d'une préfiguration, le PAS sera progressivement généralisé pour conduire en 2026 à l'installation des 3000 PAS du territoire national.

Dans ce cadre spécifique, sous l'autorité hiérarchique du directeur de l'ESSMS porteur de l'équipe médico-sociale du PAS ou son représentant par délégation, l'éducateur spécialisé du PAS agit en équipe dans le contexte d'une autorité fonctionnelle confiée au coordonnateur du PAS.

Il/elle a vocation, pour servir le projet d'adaptation de l'école et sa mise en accessibilité, à analyser les demandes, à préconiser des solutions ou à intervenir lui-même in situ chaque fois que c'est nécessaire, toujours en lien avec le coordonnateur, et au besoin, en lien avec son supérieur hiérarchique direct dans le respect des process et procédures départementales définies.

Missions spécifiques de L'Educateur Spécialisé dédié à la réponse aux comportements problèmes du PAS :

- Il/Elle intervient dans l'environnement scolaire de l'élève dans une perspective d'expertise du besoin, de conseils aux intervenants de l'équipe pédagogique et de mise en oeuvre de soutiens à l'élève, *in situ*, toujours en lien avec le coordonnateur, et au besoin, en lien avec son supérieur hiérarchique direct ou son représentant.
- Il/Elle réalise une évaluation situationnelle de la difficulté rencontrée par l'élève **et des comportements problèmes observés**. Rend compte de ces éléments objectifs à travers des documents formels transmis aux enseignants et à la famille afin de soutenir l'adaptation de l'école. Il propose une approche globale de la situation de l'élève, aborde et analyse les composantes qui contribuent à l'apparition de la difficulté scolaire **et des comportements problèmes** (situation pédagogique, situation scolaire,

situation sociale, évaluation fonctionnelle) en coopération avec le coordonnateur du PAS et les personnels de l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire.

- Il/Elle réalise, en lien avec ces évaluations, un document repère facilitant la compréhension des besoins éducatifs particuliers de l'élève pour l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire, l'élève et sa famille ("Comment m'accompagner...?")
- Il/Elle propose des pistes d'aménagement et de pratiques, dans le respect des RBPP (environnement, prise en compte des besoins particuliers et des spécificités de fonctionnement, participation sociale, espaces de repli, autorégulation...) afin de supprimer des obstacles, de proposer des facilitateurs pour permettre à l'élève de vivre des situations de réussite scolaire **et d'apaiser les manifestations comportementales.**
- Il/Elle met en œuvre ces aménagements avec l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire dans une dynamique de partage de compétence et dans une perspective de mise en accessibilité progressive de l'environnement scolaire (intervention de courte durée, estompage et transmission des éléments de compréhension et de pratiques nécessaires à la poursuite des aménagements).
- Il/Elle apporte, si besoin, avec l'accord de la famille et en lien permanent avec l'équipe pédagogique, des soutiens directs à l'élève, en classe ou à proximité, le recours à un espace de repli, pour faciliter l'appropriation de méthodes ou de routines facilitant la levée progressive des obstacles rencontrés.
- Il/Elle apporte, en lien avec le coordonnateur du PAS, les soutiens nécessaires à la famille de l'élève et **des conseils spécifiques (Habiletés Parentales, Résistance Non Violente...) afin de faciliter son parcours et la mise en oeuvre des démarches adaptées.**
- Il/Elle propose des bilans des actions entreprises afin d'évaluer et d'objectiver la pertinence des réponses apportées et de leur adéquation effective avec les besoins observés.
- Il/Elle déploie, en lien avec les formations reçues, des actions de sensibilisation et de soutien au développement de pratiques professionnelles **facilitant la prévention et la régulation des comportements problèmes par l'aménagement des environnements et des situations**, à destination des personnels des équipes pédagogiques, péri-scolaires et des familles (approche positive de la personne, autorégulation, éducation structurée, aménagements raisonnables, autoéducation, environnements capacitants...).
- Il/Elle participe à l'animation de communautés de pratiques à l'échelle de la grappe du PAS et à l'échelle départementale, **en lien avec les professionnels du réseau "Comportements Problèmes" (Comportement Défi, DITEP...)**
- Il/Elle rend compte de son activité quotidienne dans la coordination du PAS, contribue à l'élaboration du rapport d'activité du PAS et alimente les différents tableaux de bords dédiés à la préfiguration et au suivi de la mise en place des PAS.

Profil :

- Diplôme d'état d'éducateur spécialisé exigé
- Maîtrise de l'outil informatique demandée
- Expérience souhaitée au sein de dispositifs inclusifs et de gestion des comportements problèmes
- Savoir travailler en équipe, faire preuve d'initiative, être force de proposition
- Savoir rendre-compte de son travail par la rédaction d'écrits professionnels
- Permis exigé

Conditions :

- Mobilité à l'échelle d'un groupement de PAS (grappe) correspondant au territoire géographique du DAME Antoine FAUVET (véhicule de service, ordinateur, téléphone)
- Salaire soumis à la CC 66 compris entre 2100 Euros et 3500 Euros Brut selon ancienneté
- Temps plein : 35h annualisées